



## Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

**1.1. Identificateur de produit** 41612N-EU

**Identité du produit** Slide EconoMist Mold Release

**Autres noms** Slide EconoMist Mold Release

**Identificateur de formule unique**

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations prévues et utilisations déconseillées** Nettoyeur de moule industriel

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom de la société** Slide Products Inc.  
430 Wheeling Road  
Wheeling, IL 60090

**Service clientèle:** Phone: 1-847-541-7220  
Fax: 1-847-541-7986

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

#### Secours

**Téléphone No** Emergency Telephone INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

## Section 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon le RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006**

Gaz inflammable, catégorie 1; H220 Gaz extrêmement inflammable.

Gaz sous pression; H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous leffet de la chaleur.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n° 1907/2006



**Danger**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P381 Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

## 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

### Section 3. Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Si le produit contient des substances présentant un danger selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP / SGH] (tel que modifié par (UE) 2015/830 et le règlement (UE) 2020/878), elles sont répertoriées ci-dessous.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008	Remarques *
éther méthylique Numéro CAS: 115-10-6	50 - 60	Gaz inflammable, catégorie 1; H220 Gaz sous pression; H280	
1,1-Difluoroethane Numéro CAS: 75-37-6	30-55	Gaz inflammable, catégorie 1; H220 Liquified Gas;H280 Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H336 Simple Asphyxiant	
Dimethylsiloxane Numéro CAS: 63148-62-9	1-5	Non Classé	

<sup>^</sup>CLP 31 EC No. 1272/2008 1.1.3.1.

\*PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

### Section 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

- Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.
- Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
- Contact avec les yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
- Contact avec la peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
- Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Résumé** Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Remarques au médecin** Traiter de manière symptomatique EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

## Section 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Agents oxydants et acides forts.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

## Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
75-37-6	1,1-Difluoroethane	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---
115-10-6	éther méthylique	ACGIH	TWA: 1000 ppm
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---
63148-62-9	Dimethylsiloxane	ACGIH	---
		Exposition locale au DNEL	---
		Exposition systématique au DNEL	---
		National	---

## 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>Respiratoire</b>	Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.  Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.
<b>Yeux</b>	Lunettes de sécurité de protection recommandées.
<b>Peau</b>	Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.
<b>Contrôles d'ingénierie</b>	Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.
<b>Autres pratiques de travail</b>	Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.



## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
<b>Couleur</b>	Clair
<b>Odeur</b>	Slight ether
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	< -45.6 °C / < -50 °F
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	Non mesuré
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Gas
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	<b>Limite inférieure d'explosivité :</b> Non mesuré <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> Non mesuré
<b>Point d'éclair</b>	Non mesuré
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Non mesuré
<b>Température de dégradation (°C)</b>	Non mesuré
<b>pH</b>	Non mesuré
<b>Viscosité (cSt)</b>	Non mesuré
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	Non mesuré
<b>Densité</b>	0.75
<b>Densité de vapeur</b>	Non mesuré
<b>Taux d'évaporation</b>	Non mesuré
<b>% COV</b>	97%
<b>Oxidising properties</b>	Non mesuré
<b>Explosive properties</b>	Non mesuré

### 9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

## Section 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## Section 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des élaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
éther méthylique - (115-10-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	308.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles
Dimethylsiloxane - (63148-62-9)	17,000.00, Rat - Catégorie: NA	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
75-37-6	1,1-Difluoroethane	OSHA	Cancérogène réglementé: Non;
		NTP	Connu: Non; Prémumé: Non;
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non;
		ACGIH	---
115-10-6	éther méthylique	OSHA	Cancérogène réglementé: Non;
		NTP	Connu: Non; Prémumé: Non;
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non;
		ACGIH	---
63148-62-9	Dimethylsiloxane	OSHA	Cancérogène réglementé: Non;
		NTP	Connu: Non; Prémumé: Non;
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non;
		ACGIH	---

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### 11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

## Section 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

#### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L	3hr IC50 bactéries mg / l	Biodégradabilité %
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	---	---
éther méthylique - (115-10-6)	1,783.04, Fish	755.55, Daphnia sp	154.92, Algae	---	5.00
Dimethylsiloxane - (63148-62-9)	>2,000.00, Fish	>2,000.00, Daphnia magna	>2,000.00, Algae	---	Not readily biodegradable

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

### Section 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

### Section 14. Informations relatives au transport



Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

	ADR/RID	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1950	UN1950	UN1950
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aerosols (each not exceeding 1 L capacity)	Aerosols	Aerosols, flammable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger</b> DOT:2.1 Sous-classe:n'est pas applicable	<b>IMDG:2.1</b> Sous-classe:n'est pas applicable	<b>Classe:2.1</b> Sous-classe:n'est pas applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'est pas applicable



## Section 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).

#### Législation nationale

WGK Class: 1

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

## Section 16. Autres informations

Date de révision de la fiche signalétique

18/10/2024

Numéro de fiche signalétique

1

#### NFPA

##### Health Hazards

Not determined

##### Flammability

Not determined

##### Instability

Not determined

##### Special Hazards

Not determined

#### HMIS

##### Health Hazards

1

##### Flammability

3

##### Physical Hazards

0

##### Personal Protection

B

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.



ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
ADR - International Carriage of Dangerous Goods by Road (Accord Dangereux Routier)  
CAS - Chemical Abstract Service  
CLP - Classification Labeling and Packaging  
DOT - Department of Transportation  
EC50 - European Commission  
EC50 - Half maximal effective concentration  
ErC50 - The concentration of test substance which results in a 50 percent reduction in growth rate (ErC50) relative to the control within 72hrs exposure.  
GHS - Globally Harmonized System  
IARC - International Agency for Research on Cancer  
IATA - International Civil Aviation Organization  
IC50 - The amount of a substance suspended in the air required to kills 50% of a test animals during a predetermined observation period.  
ICAO - International Civil Aviation Organization  
IMDG - International Maritime Dangerous Goods  
IMO - International Maritime Organization  
LC50 - Is the Lethal Concentration of a substance at which 50% of test animals die.  
LD50 - Is the Lethal Dose at which 50% of the animals will be expected to die.  
NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health  
NTP - National Toxicology Program  
OSHA - Occupational Safety and Health Administration  
PBT - Persistent, Bioaccumulative and Toxic Chemicals  
PEL - Permissible Exposure Limit  
REACH - Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals  
RID - Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail)  
STEL - Short Term Exposure Limit  
TWA - Time Weighted Average  
vPvB - Very Persistent and very Bio-accumulative  
WGK - Water Hazard Class

**Procédure utilisée pour obtenir la classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]**

Classification	Justification
Gaz inflammable, catégorie 1; H220	Sur la base de données de test
Gaz sous pression; H280	Sur la base de données de test

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

**Fin de la FISPQ**